

# LOCATION SALLE PAUL CHARLIN

(Associations de Métabief – associations d'intérêt local – associations à but humanitaire = gratuit)

(Autres associations extérieures = 120 ,00 €) + consommation d'électricité = 0,50 € / kwatt

(Utilisation à but lucratif , ventes.. = 150,00 €/jour) + consommation d'électricité = 0,50 € / kwatt

Je soussigné (e), .....

Nom de l'Association .....

Adresse : ..... Tél. : .....  
.....

Réserve la salle Paul Charlin pour .....

du ..... à ..... H.....  
au ..... à .....H.....

Le montant sera à régler après réception d'un avis à payer transmis par la Trésorerie de Mouthe.

**Chaque locataire payant devra déposer en Mairie au minimum 8 jours avant la location :**

- une caution de 600, 00 €
- une assurance de responsabilité civile établie pour l'occasion

Date .....  
Signature du demandeur,

-----  
**Pour la remise des clefs et l'état des lieux :**

Rendez-vous à la salle Paul Charlin le ..... à ..... H.....

Date .....  
Signature du responsable,